

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9.045

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SKI REDS CHAKIB

Date de naissance : 20/06/58

Adresse : Roumandie II tour 4 Appart 15 case

Tél. 0663011265

Total des frais engagés : 300+427+1198.50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/07/2021

Nom et prénom du malade : SKI REDS CHAKIB Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 14/06/21

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin ou du Praticien attestant le paiement des Actes
4/16/21	Q	Chirurgie Dentaire	1000	Dr. Abdellah BEN HEDROUN Montant de la Facture : 0522 29 33 49 - 0522 29 41 71
5/17/21	Q	Chirurgie Dentaire	3000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Tahabbat Comptoir		1138,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. Abdellah BEN HEDROUN Rés. Romandie II - Tel: 0522 36 62 50 / 33 49 INPE: 093000271	04/16/21	B 300 G 21,5	427,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

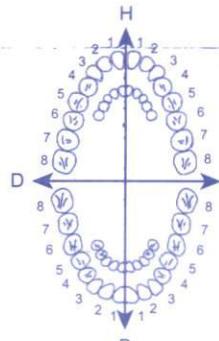
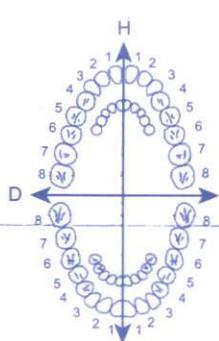
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'état dentaire.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		
	B 00000000			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr Chadia BENCHEQROUN

Cardiologue

Ancienne externe des hôpitaux de Paris

Ancienne interne des hôpitaux de Bordeaux

Diplômée de la faculté de médecine de Bordeaux

CES des maladies du cœur et vaisseaux

Diplômée d'écho-doppler cardiaque et vasculaire

Membre de la Société Française de Cardiologie

Filiale Pédiatrique et Filiale d'Echocardiographie

R SKARREDJ CHADIA

Le 5/5/2011

73,50 x 3

1. Dilatrend 6,75 DH

BOTTU SA
PPV : 73 DH 50

BOTTU SA
PPV : 73 DH 50

BOTTU SA
PPV : 73 DH 50

140,30 x 3

2. Colaam 50 mg

La libér.

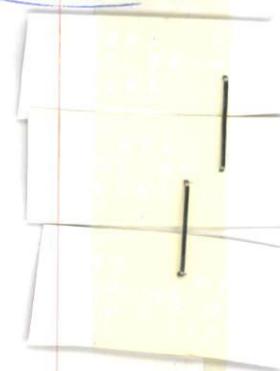
185,70 x 3

3. Crestor 10 mg

La libér.

~~1198,50~~

(Prix = 3700)



140,30
X
3

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Berneussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH
6 116001 183111

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Berneussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH
6 116001 183111

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Berneussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH
6 116001 183111

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr Chadia BENCHEQROUN

Cardiologue

Ancienne externe des hôpitaux de Paris

Ancienne interne des hôpitaux de Bordeaux

Diplômée de la faculté de médecine de Bordeaux

CES des maladies du cœur et vaisseaux

Diplômée d'écho-doppler cardiaque et vasculaire

Membre de la Société Française de Cardiologie

Filiale Pédiatrique et Filiale d'Echocardiographie

M SKINÉDJ CYANIB

4/05/2021

- cholestérol total
LDL

- triglycéides

- glycémie à jeun.

- Tétrazine TG
TGP

دكتورة شادية بنشرعون
Dr. Chadia BENCHEQROUN
CARDIOLOGUE
63 Bd. d'Anfa, Angle Rue Washington - Casablanca
Tel/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71

04/05/2021

Laboratoire SENTISSI

Dr. Abdelfattah SENTISSI

Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa

Tél.: 05 22 36 62 50 / 39 64 15

63, Boulevard d'Anfa, Angle Rue Washington – casablanca-
Tél/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

FACTURE N° : 2105040004
ICE : 001578364000055

Casablanca le 04-05-2021

Mr Chakib SKIREDJ

Demande N° 2105040004
Date de l'examen : 04-05-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol-LDL	B40	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	CHOLESTEROL	B30	B
	TRIGLYCERIDES	B60	B
	Cholestérol-HDL	B40	B

Total des B : 300

TOTAL DOSSIER : 427 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent vingt-sept dirhams s

*Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI /
Rés. Romandie 10, Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15
NPE: 093000271*

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

Code Patient : 1212070004
Date de l'examen : 04-05-2021

Mr Chakib SKIREDJ
Réf : 2105040004
Prescription :

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

			12-01-2021
Glycémie (Glucose-oxydase)	1.01 g/l 5.61 mmol/l	(0.70–1.10) (3.89–6.11)	1.02
Cholestérol total (Enzymatique)	1.91 g/l 4.9 mmol/l	(1.30–2.00) (3.4–5.2)	2.16
HDL-Cholestérol	0.61 g/l 1.58 mmol/l	(>0.40) (>1.04)	0.72
LDL-Cholestérol (calculé selon la formule de Friedwald)	0.94 g/ l 2.43 mmol/ l	(<1.60) (<4.14)	1.06
Interprétation du LDL-Cholestérol:			
– LDL-Cholestérol 0.70 à 1,00 g/l : valeur optimale,			
– LDL-Cholestérol entre 1,00 et 1,60 g/l: valeur limite ,			
– LDL-Cholestérol > à 1,60 g/l: valeur à risque élevé.			
Triglycérides	1.99 g/l 2.27 mmol/l	(0.40–1.50) (0.46–1.71)	2.14
Transaminases GOT (ASAT) (Dosage enzymatique)	31.5 UI/L	(5.0–40.0)	19.3
Transaminases GPT (ALAT) (Dosage enzymatique)	32.9 UI/L	(5.0–49.0)	21.4

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattah

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

**Dr BENCHEQROUN Chadia
Cardiologue**

NOM : SKIREDJ
PRENOM : CHAKIB
AGE : 62 ANS
DATE : 05/05/2021

COMPTE-RENDU D'ELECTROCARDIOGRAMME

- Rythme cardiaque sinusal à 65 B/mn.
- Espace PR normal.
- Axe de QRS à - 18 degrés.
- Ondes T légèrement négatives en DIII.
- Pas d'hypertrophie ventriculaire gauche.
- Pas d'extrasystole.

CONCLUSION : - TRACE DANS LES NORMES.

الدكتورة شادى بنشقرورون
Dr. Chadia BENCHEQROUN
CARDIOLOGUE
63, Rue d'Angle, Angle Rue Washington - Casablanca
Tél/Fax: 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71